

Direction générale adjointe – Programme santé physique générale et spécialisée,  
de l'enseignement et de la recherche

**DESTINATAIRES :** Toutes les équipes du CISSS des Laurentides

**EXPÉDITEURS :** Pastel Bernèche, chef de service  
Service de prévention et contrôle des infections  
Sébastien Duvergé, chef de service  
Prévention et mieux-être au travail

**DATE :** 16 mars 2022

**OBJET :** **ERRATUM - Grille de surveillance des signes et  
symptômes reliés à la COVID-19 chez les employés**

---

Nous désirons apporter une correction à notre note de service datée du 8 mars dernier concernant la *Grille de surveillance des signes et symptômes* reliés à la COVID-19.

Ainsi, en respect des directives émises par la CNESST, les employés devront continuer à remplir et signer la *Grille de surveillance des signes et symptômes* reliés à la COVID-19 en début de quart de travail, et ce, jusqu'à avis contraire de la CNESST.

Voici le lien pour un exemplaire de cette grille :

[https://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/ciss\\_laurentides/Sante\\_Publique/Maladies\\_infectieuses/COVID\\_employes/PCI/MAN\\_Grille\\_de\\_surveillance\\_des\\_employes\\_COVID-19.pdf](https://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/ciss_laurentides/Sante_Publique/Maladies_infectieuses/COVID_employes/PCI/MAN_Grille_de_surveillance_des_employes_COVID-19.pdf)

Nous vous prions de nous excuser pour les incon vénients que cet imbroglio aurait pu vous causer.

Pour toute question ou renseignement utile à ce sujet, veuillez contacter le préventionniste de votre secteur.